



# Les tables de concertation alimentaire

## En bref

Une table de concertation alimentaire (TCA) est une instance formelle ou informelle qui regroupe un ensemble d'acteurs intersectoriels en vue de mener une action concertée. La TCA a pour mandat d'animer et de coordonner la concertation de façon à ce que les acteurs de l'alimentation puissent réseauter, échanger, collaborer et décider des grandes orientations stratégiques à prendre par rapport à des enjeux déterminés sur un territoire donné. Une TCA peut accueillir des représentants du milieu institutionnel, des ministères et organismes publics, des élus et des fonctionnaires municipaux, des gestionnaires d'entreprises ou d'organismes, des intervenants en milieu communautaire, des porteurs de projets citoyens, etc.



Source : Vivre en Ville

### Qu'est-ce qu'une concertation intersectorielle ?

La concertation intersectorielle « se penche sur les pratiques visant la recherche d'un accord, d'une entente, en vue d'une prise de décision ou d'un projet collectif, entre toutes les personnes concernées, qu'elles aient des intérêts convergents, complémentaires ou même divergents. Le terme "intersectoriel" fait référence à tous les secteurs d'activités qui concernent une communauté (ex. santé, éducation, environnement, économie, transport, aménagement urbain, sécurité alimentaire, etc.). »

Source : Suarez-Herrera et Bah, 2017.

### Quelques modèles d'instances de concertation dans le domaine de l'alimentation

- Tables intersectorielles régionales sur les saines habitudes de vie (TIR-SHV)
- Tables de concertation en sécurité alimentaire
- Tables de concertation agroalimentaire

## Aspects à considérer

### Type d'organisation

- Organisme à but non lucratif (OBNL) ou instance informelle (non constituée légalement) se rattachant à une démarche ou une organisation plus large.
- Organisation de nature collective et démocratique misant sur la participation et la collaboration.
- Type d'organisation généralement axée sur les stratégies alimentaires et les politiques publiques.



## Mode de fonctionnement

- Rassemble les acteurs territoriaux concernés par l'alimentation de proximité (agriculture urbaine, systèmes alimentaires de proximité, sécurité alimentaire, saine alimentation, etc.).
- Fonctionne généralement de manière conviviale et ouverte, chacun des membres étant encouragé à contribuer aux discussions et à participer aux prises de décisions.
- Cherche à construire du consensus autour de problématiques et d'enjeux liés à l'agriculture et à l'alimentation de proximité en vue de mener une action concertée.
- Les acteurs et les parties prenantes se rencontrent généralement sur une base mensuelle, selon les besoins et la nature du travail à accomplir.

### Avantages



- + Favorise la concertation et le maillage entre les acteurs territoriaux
- + Participe au renforcement des capacités des communautés dans la prise de décisions collectives
- + Favorise le travail collaboratif et l'implantation d'orientations communes et de projets collectifs
- + Améliore la visibilité de certains enjeux auprès de la population et des décideurs
- + Permet d'influencer et d'orienter les politiques publiques

### Inconvénients



- Type d'organisation complexe à implanter
- Implique un grand nombre d'acteurs, ce qui rend l'organisation et la gestion plus difficile
- Mobilisation des acteurs souvent difficile
- Sources de financement limitées

## Recommandations

### La mobilisation des acteurs territoriaux

La concertation doit permettre, en premier lieu, de rassembler les acteurs territoriaux qui sont concernés par l'agriculture et l'alimentation de proximité. La mobilisation des acteurs représente une première étape importante en vue de mener une action concertée à l'échelle d'un territoire.

La concertation doit favoriser autant que possible la diversité des acteurs présents sur le territoire et doit être pensée de manière intersectorielle. Il peut être pertinent, par exemple, de mobiliser les municipalités locales et les municipalités régionales de comté (MRC), les conseils de quartiers, les directions territoriales des ministères concernés, les organismes communautaires, les entreprises alimentaires d'économie sociale, les producteurs agricoles, les transformateurs et les distributeurs alimentaires, les commissions scolaires et le milieu de la petite enfance, etc.

### La mise en commun de l'expertise et de l'information

Une TCA cherche à favoriser la mise en commun de l'expertise et de l'information. Chacune des parties prenantes doit être mise à contribution et sollicitée en fonction de ses compétences et de son champ d'expertise. Il convient de partager et de rendre accessible toute l'information pertinente disponible (études, rapports, enquêtes, diagnostics, etc.) pouvant aider à l'identification des besoins et des enjeux prioritaires sur le territoire. La mise en commun des ressources constitue la pierre d'assise d'une action territoriale concertée, cohérente et crédible.



## L'élaboration d'une vision rassembleuse et l'établissement d'objectifs communs

La mobilisation des acteurs territoriaux et la mise en commun des ressources mènent idéalement à l'élaboration d'une vision commune, rassembleuse et porteuse pour les collectivités. La construction d'un consensus par rapport à la vision est nécessaire pour déterminer des objectifs communs et prioriser des actions qui seront susceptibles d'engager les acteurs dans des partenariats et un travail concerté.

Cette vision peut se traduire notamment par l'élaboration d'un plan d'action ou d'une stratégie alimentaire locale pouvant répondre aux défis et aux enjeux identifiés par les acteurs. À terme, le plan d'action ou la stratégie devrait permettre de protéger et de valoriser le territoire productif, de soutenir les producteurs locaux et une agriculture responsable, d'améliorer la qualité de l'offre alimentaire et de lutter contre l'insécurité alimentaire, d'intégrer les aliments locaux aux circuits de distribution ou encore de réduire le gaspillage alimentaire.

## La mise en oeuvre de projets collectifs

Ultimement, la concertation doit dynamiser l'action sur le terrain par la mise en oeuvre de projets alimentaires collectifs. La TCA peut servir de tremplin pour mettre sur pieds des projets à l'échelle du territoire qui pourront être gérés par les acteurs concernés qui seront identifiés. Les TCA représentent, en somme, un outil collectif fort important dont peuvent se doter les collectivités afin d'orienter, de structurer et de coordonner l'action en matière d'alimentation à l'échelle d'un territoire.

## Le plaidoyer politique

La concertation est aussi une façon d'agir collectivement sur les politiques publiques. Les TCA permettent de formaliser des propositions et des demandes parfois diffuses en un discours commun, clair et cohérent. Le plaidoyer politique se fait auprès des instances concernées et cherche à orienter l'énoncé des politiques publiques afin qu'elles puissent répondre plus adéquatement aux besoins des collectivités en matière d'alimentation de proximité.

Le plaidoyer politique peut être aussi utilisé comme levier pour adapter ou modifier la gestion, la planification et les réglementations municipales en lien avec l'agriculture et l'alimentation (ex. Plan de développement de la zone agricole, plan et règlements d'urbanisme, plan de transport collectif, d'agriculture urbaine, de développement social, etc.).

## Quelques exemples

### Le Réseau d'agriculture urbaine de Québec

Créé en 2009, le Réseau d'agriculture urbaine de Québec (RAUQ) regroupe des organisations et des citoyens qui s'intéressent à l'agriculture urbaine dans la région de Québec. L'organisme a pour mission de favoriser le développement de l'agriculture urbaine et de l'alimentation locale via la mobilisation de ses membres, le réseautage, la mutualisation des ressources, expertises et compétences, l'organisation d'événements publics et d'activités éducatives ainsi que la participation au débat public. Acteur important en agriculture urbaine dans la grande région de Québec, le RAUQ fait la promotion de l'agriculture et de l'alimentation de proximité auprès de la population et des décideurs.



Source : RAUQ



## La Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais

Fondée en 1996, la Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais (TCFDSO) rassemble une quarantaine de membres issus des milieux communautaire et institutionnel. La TCFDSO est un lieu d'échange d'information et d'expertise, de réflexion stratégique et de prises de décisions collectives en vue d'actions concrètes susceptibles de renforcer les capacités des communautés à lutter contre l'insécurité alimentaire sur le territoire de l'Outaouais. La TCFDSO organise périodiquement des journées de réflexion à l'échelle régionale sur différentes thématiques touchant à l'alimentation et au développement social, coordonne des recherches sur le terrain, forme des comités de travail ad hoc en fonction des besoins et des projets territoriaux et sensibilise les décideurs en ce qui a trait aux enjeux liés à l'insécurité alimentaire. La TCFDSO est aussi mandataire de projets concrets, tels que l'Escouade anti-gaspillage alimentaire, une initiative de récupération alimentaire qui vise à lutter contre la faim et le gaspillage à l'échelle du territoire.



Source : TCFDSO

### Les conseils de politique alimentaire

Les conseils de politique alimentaire (*food policy councils* en anglais) ont pour mission la coordination des acteurs locaux du système alimentaire, la mise en réseau et le partage d'information, ainsi que le plaidoyer afin d'influencer l'agenda politique local. La plupart des conseils travaillent en étroite collaboration avec les élus locaux ou régionaux. Les conseils examinent et analysent entre autres les systèmes alimentaires locaux afin d'y apporter des recommandations en vue de les améliorer. Ce genre d'instance existe dans plusieurs villes nord-américaines, dont Toronto, et maintenant Montréal.

### D'autres exemples inspirants

- Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA)
- Système alimentaire montréalais (SAM)
- Comité de sécurité alimentaire du Consortium de développement social de la Mauricie (CDSM)
- Chantier sécurité alimentaire du Développement social intégré de Charlevoix
- Tables de concertation bioalimentaire du Québec (TCBQ)



## Références

BOURQUE, Denis (2008). *Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*, Presses de l'Université du Québec, Coll. « Initiatives », Québec.

RAUQ (2018). *Réseau d'agriculture urbaine de Québec*, [En ligne], <http://www.agricultureurbaine.net/> (Page consultée le 14 février 2018).

SAM (2018). *Système alimentaire montréalais*, [En ligne], <https://sam.montrealmetropoleensante.ca/home> (Page consultée le 14 février 2018).

SÉNÉCAL, Gilles et autres (2010). Les effets de la concertation. Études sur les Tables intersectorielles de quartier de Montréal, Institut national de la recherche scientifique (INRS), Centre – Urbanisation Culture Société, mai 2010, Montréal, [PDF], 129 p.

SUAREZ-HERRERA, José Carlos et Bélinda BAH (2017). *Perspectives internationales sur la concertation intersectorielle, les pratiques partenariales, la gouvernance en réseau et l'innovation sociale. Revue de littérature*, Centre de recherche et de partage des savoirs interactions (CRPSI), CIUSSS du Nord de l'Île-de-Montréal, septembre 2017, [PDF], 30 p.

TCBQ (2018). *Table de concertation bioalimentaire du Québec*, [En ligne], <https://tcbq.org/> (Page consultée le 15 mars 2018).

TCFDSO (2018). *Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais*, [En ligne], <https://tcfdsso.org/> (Page consultée le 9 mars 2018).

TFPC (2018). *Toronto Food Policy Council*, [En ligne], <http://tfpc.to/> (Page consultée le 14 février 2018).

UFF (2017). « Les conseils de politique alimentaire, c'est quoi, exactement ? », *Urban Food Futures*, septembre 2017, [En ligne], <https://urbanfoodfutures.com/2017/09/14/les-conseils-de-politique-alimentaire-cest-quoi-exactement/> (Page consultée le 21 février 2018).

VIVRE EN VILLE (2014). *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*, Coll. « Outiller le Québec », 141 p.

Pour d'autres outils et références sur l'alimentation de proximité : [vivreenville.org/alimentation](http://vivreenville.org/alimentation) et [collectivitesviables.org](http://collectivitesviables.org)

Un projet réalisé par :

Grâce au soutien financier de :



**Cultivons l'avenir 2**  
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

**Canada**

**Québec**